

Evolution des réseaux des Pays de la Loire

Jeudi 28 avril 2016 - 13ème rencontre régionale
des réseaux de santé personnes âgées

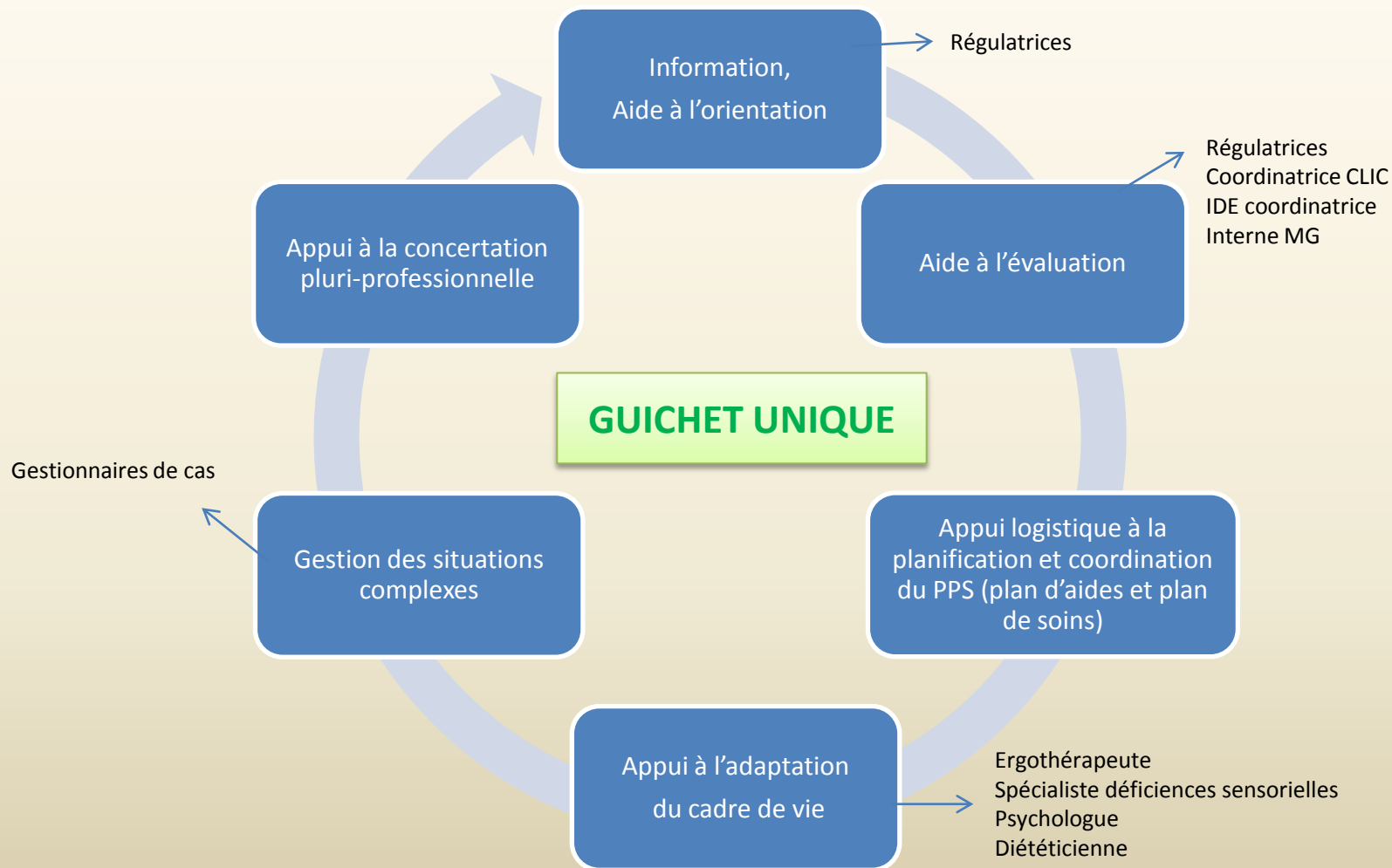
- Décembre 2013 demande de l'ARS : élargissement des missions. Objectif : acculturation et contribution à la formation des professionnels concernant :
 - Le repérage de la fragilité et ses outils,
 - Le recours à l'EGS et ses modalités
 - L'appui à l'élaboration et au suivi du PPS
- 2014 : Organisation des fonctions d'appui au niveau infra-territorial autour d'un guichet unique. Articulation, collaboration avec les CLIC et autres partenaires.

Associations PASS Âge, RESPA, Coordination Autonomie

GUICHET UNIQUE

- Accueil, Information, accompagnement des personnes de plus de 60 ans et leurs proches.
- Appui aux professionnels et à l'organisation des parcours de santé.

Organisation des fonctions d'appui aux professionnels du parcours des aînés



Travaux

- 2014-2015 Harmonisation des outils et pratiques (EGS, PPS)
 - EGS à domicile : expérimentation régionale des outils
 - PPS simplifié à partir du modèle HAS
 - Capitalisation d'expériences pouvant être mutualisées entre professionnels
- 2015-2016 Fragilité :
 - Dans le cadre de la MAIA, réflexion départementale sur le repérage, lancement d'expérimentations locales.
 - Animation par les réseaux d'un groupe départemental, définition de l'évaluation de la fragilité et de ses outils.
 - Enquête par les réseaux, questionnaire sur l'organisation du repérage, orientation et évaluation de la fragilité.

Perspectives

- Atouts pour développer une PTA en référence au diagnostic des réseaux par la FNRG (2015)
 - Fonctionnement en guichet unique
 - Porteur de plusieurs dispositifs (Clic, réseau, Maia, ...)
 - Nombre important de PS adhérents
 - Nombre important de PS intervenant dans un PPS
 - Convention avec de nombreux établissements de santé
 - Démarche de mutualisation et de conduite au changement
 - L'ARS des PDL souhaite attendre le décret d'application de la loi de modernisation de la santé sur les PTA avant de prendre une décision
 - L'ARS a la volonté d'harmoniser les fonctions d'appui au niveau régional dans un souci d'équité
 - Les Réseaux de santé gérontologiques des PDL sont force de proposition auprès de l'ARS par l'expérimentation sur leur territoire d'un modèle qui pourrait être transposable
- Comment faire coïncider les volontés et réalités des acteurs de chaque territoire ?